

DESCRIPTION DU PRODUIT

La régulation est de type chronoproportionnelle avec action intégrale. Le thermostat se compose :

- ▶ d'un socle et d'une face avant débrochable ;
- ▶ d'un interrupteur ON/OFF pour la mise en service du thermostat ;
- ▶ d'un témoin vert : indicateur de la fonction du fil pilote ; Ce témoin est allumé en permanence lorsqu'il reçoit un ordre sur le fil pilote et il clignote lors du programme de première mise en température ;
- ▶ d'un témoin rouge : indicateur de la commande de chauffage ; Il s'allume lorsque le chauffage est activé ;

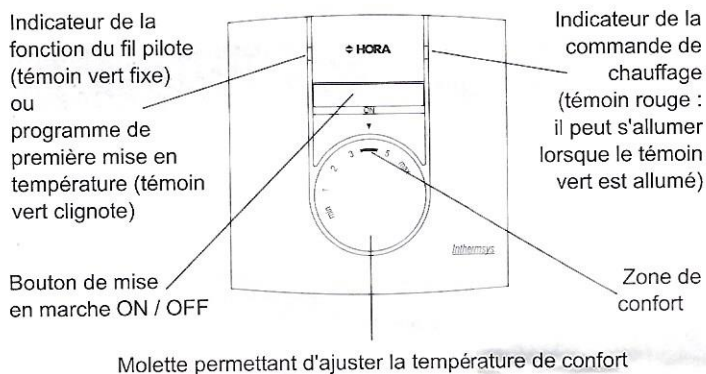
AJUSTEMENT DE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE

La molette permet le réglage de la température ambiante :

- ▶ La plage varie de 11 °C à 27,5 °C ;
- ▶ L'intervalle entre chaque déclic de la molette est de 0,5 °C.
- ▶ Pour ajuster la température de consigne, positionnez la molette à l'endroit désiré (le trait gras, entre 3 et 5, correspond à la zone de confort).

1. INSTALLATION

Ce thermostat a été conçu pour contrôler la température ambiante d'une pièce.



La charge résistive maximale ne doit pas excéder 3450 watts sous 230 V (15A). L'installateur doit être un électricien ou un technicien d'expérience ayant reçu une formation adéquate. Toutes les opérations doivent être conformes aux plus récentes normes IEE en matière d'installations électriques et à la norme C15100.

Ce thermostat doit être branché sur un circuit muni d'un disjoncteur divisionnaire ou d'un fusible, et doit être installé sur une boîte d'encastrement de profondeur standard.

L'emplacement idéal pour le thermostat se situe à environ 1,5 à 1,7 mètres au-dessus du sol fini, à l'abri des influences chaudes ou froides.

Le thermostat doit être installé, si possible, sur une cloison intérieure (non mitoyenne à des locaux non chauffés).

Il peut être installé dans le volume III des salles de bains.

Évitez les endroits où il y a des courants d'air (comme le haut d'un escalier, une sortie d'air), des points d'air stagnants (derrière une porte ou une tenture), des rayons directs du soleil, des cheminées, des tuyaux dissimulés ou toute autre influence parasite.

Colmatez avec un bouchon de silicone les extrémités des gaines arrivant au thermostat.

Dans le cas d'un thermostat placé sur un mur extérieur, prévoir une isolation à l'arrière du boîtier d'encastrement.

Assurez-vous que les ouvertures d'aération supérieures et inférieures de la face avant du thermostat sont propres et non obstruées.

PIÈCE FOURNIE

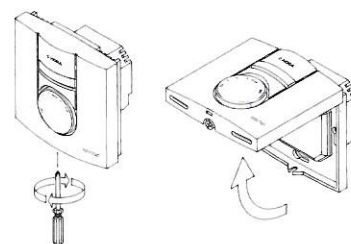
Un (1) thermostat INTHERMSYS (15 A - 230 V)

1.1 Installation du thermostat

Avant chaque ouverture du thermostat, coupez l'alimentation du système de chauffage afin d'éviter tout risque de choc électrique.

1.1.1 Ouverture

Dévissez et séparez la partie avant du thermostat de la base en la faisant pivoter sur sa partie supérieure.

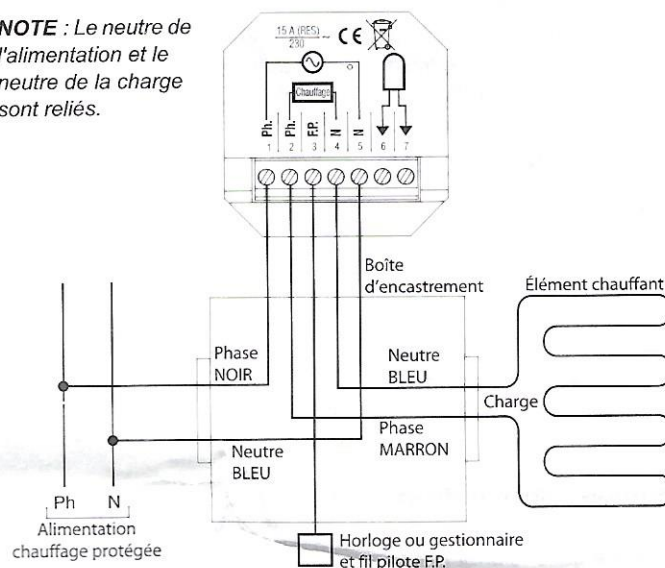


Attention : la vis ne peut pas être retirée complètement.

1.1.2 Raccordement

Raccordez les fils d'alimentation selon le schéma ci-dessous.

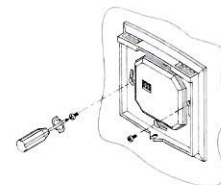
NOTE : Le neutre de l'alimentation et le neutre de la charge sont reliés.



1.1.3 Fixation du socle

Fixez le socle à la boîte d'encastrement.

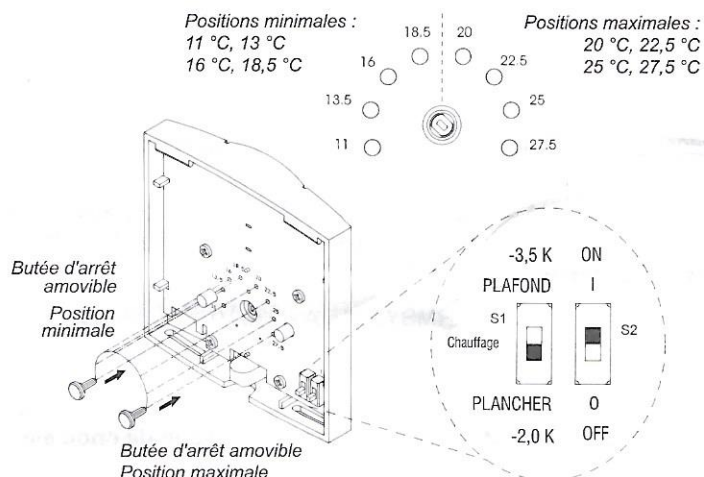
La tête de vis doit avoir une épaisseur de moins de 2 mm.



1.1.4 Configuration

1.1.4.1 Butées d'arrêt

Par défaut, réglage mini à 11 °C et réglage maxi à 25 °C. Si cela vous convient, passez à la section 1.1.4.2.



Il est possible de bloquer mécaniquement la molette de consigne à l'aide des butées d'arrêt minimale et maximale.

Assurez-vous de positionner la molette dans la zone de confort (trait gras entre les positions 3 et 5) avant de procéder.

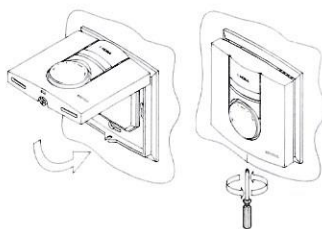
Pour faire ce réglage, vous devez insérer les butées dans les trous correspondants aux consignes min. et max. désirées, soit 11 °, 13.5 °, 16 °, 18.5 °, 20 °, 22.5 °, 25 ° et 27.5 °C.

1.1.4.2 À l'aide des interrupteurs (switches) :

- Choisissez le mode de chauffage par le plafond (température Ralenti = température Confort moins 3,5 K) ou par le plancher (température Ralenti = température Confort moins 2 K) par l'interrupteur S1. Par défaut, S1 est positionné sur plancher.
- Par défaut, le régulateur est sur le programme spécifique HORA de première mise en température. Si besoin est (par exemple, remplacement d'un thermostat existant), positionner l'interrupteur S2 à OFF.

1.1.5 Montage de la face avant

- Accrochez la face avant sur la partie supérieure du socle en positionnant les ergots sur les emplacements réservés.
- Rabattez la face avant en position verticale.



Attention : Vous ne devez sentir aucune résistance lors de la fermeture; toute mauvaise manipulation peut déformer les broches de contact ce qui exclurait toute garantie.

- Vissez.

1.2 Programme spécifique HORA de première mise en température

Lors d'une nouvelle installation, ce programme permet de limiter la température de la pièce afin d'éviter des chocs thermiques trop importants sur le plafond ou plancher rayonnant.

Au cœur de l'hiver, ce programme peut durer au minimum 5 jours (un peu plus en demi-saison).

Pendant cette période, le réglage du thermostat est impossible, aussi bien par le gestionnaire que par la molette de température de consigne, et le témoin vert clignote brièvement (1 à 5 flash toutes les 7 secondes, le nombre de flash correspond au niveau du palier).

À la fin de ce programme, le clignotement du témoin vert accélère (un flash toutes les secondes). Vous devez alors placer la molette sur la zone de confort et manœuvrer successivement l'interrupteur sur « OFF » puis sur « ON » afin d'accéder au réglage de la consigne. Le voyant vert ne clignote plus.

Note : Pour des besoins spécifiques, vous pouvez vouloir arrêter ce programme en mettant S2 sur « 0 » (position basse).

2. MISE SOUS TENSION

Lors de la mise sous tension, le thermostat analyse l'environnement du système pendant 5 secondes.

Ce n'est qu'après ce délai que le chauffage peut commencer. Si le chauffage est requis, l'indicateur s'allumera et le chauffage débutera. Lors de chaque mise sous tension du thermostat, ce dernier compense son échauffement interne pour permettre une lecture de température plus précise.

Cette étape peut prendre jusqu'à 30 minutes. Pendant cette période, même si la température de la pièce est inférieure à la température désirée et le voyant rouge du thermostat n'est pas allumé, il ne faut rien toucher et laisser le commutateur à la position « ON ».

Ensuite, il faut attendre environ 1 h 15 minutes pour que la régulation chronoproportionnelle à action intégrale soit au maximum de sa performance. Dans chaque pièce, vous allez trouver un point d'équilibre correspondant à une position de la molette.

Évitez de manipuler cette molette. Si vous ouvrez la fenêtre, utilisez plutôt l'interrupteur ON/OFF. Si vous optez pour un décalage manuel de la molette, n'utilisez pas le ralenti du gestionnaire ou de l'horloge.

Nous rappelons que le chauffage installé chez vous est un chauffage rayonnant et que la mesure de température faite sur un thermomètre traditionnel ne correspond pas à la mesure de la sensation de confort.

3. FONCTIONS DU FIL PILOTE

Le thermostat INTHERMSYS utilise les 6 fonctions du fil pilote.

Mode	Signal émis	Commande
A	Aucun signal	Chauffage selon la température de consigne réglée
B		Valeur de la température de consigne moins 3,5 K (plafond) ou moins 2 K (plancher)
C		La température de consigne est 7 °C
D		Arrêt du chauffage
E		Valeur de la température de consigne moins 1 K (option tarif tempo)
F		Valeur de la température de consigne moins 2 K (option tarif tempo)

A) Confort, B) Ralenti, C) Hors gel, D) Arrêt total, E) Confort -1 K
F) Confort -2 K

4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle : INTHERMSYS

Alimentation : 230 V, 50 Hz

Relais 16 Ampères - Charge résistive régulée : 15 Ampères - 3450 watts (230V)

Conforme : EN60730-2-9 / EN50081-1 / EN50082-2 (C.E.M.)

Plage de réglage : de 11 °C à 27,5 °C

Entreposage : de -20 °C à 50 °C

Logiciel : Classe A

Contrôleur : Électronique

Protection : Classe II

Amplitude différentielle : conforme à la classe B de la réglementation

Dérive : conforme à la classe B de la réglementation

Action automatique : type 1B

Environnement : normalement pollué

Les bornes sont prévues pour recevoir des fils d'un diamètre de 0,75 à 2,5 mm².

Le thermostat peut être installé dans le volume III des salles de bains domestiques (AD2).

5. GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE DE DEUX (2) ANS DE HORA

Ce produit est garanti contre les vices de fabrication pendant deux (2) ans suivant la date initiale d'achat. Durant cette période, HORA s'engage, à son choix, à réparer ou à remplacer avec un produit neuf ou de qualité équivalente (sans frais) tout produit défectueux ayant été utilisé dans des conditions normales.

La garantie ne prévoit pas le remboursement des frais de transport et ne s'applique pas à un produit qui aurait été mal installé, mal utilisé ou accidentellement endommagé. Cette garantie ne couvre pas le coût d'installation, de débranchement ou de réinstallation.

Cette garantie limitée annule ou remplace toute autre garantie expresse ou tacite de HORA ainsi que tout autre engagement que HORA aurait pu prendre. En aucun cas HORA ne saurait être tenu pour responsable des dommages consécutifs ou fortuits résultant de l'installation de ce produit.

Pour toutes questions sur l'installation ou la programmation du produit, veuillez communiquer avec l'assistance technique.

Le produit défectueux ainsi que la facture originale doivent être retournés au lieu d'achat ou expédiés par la poste, port payé et assuré, à l'adresse suivante :

HORA

5, rue du Canal

69100 VILLEURBANNE

FRANCE

Tél. : 04 78 79 65 65

Fax : 04 72 04 23 44

Fax service commande : 04 72 04 34 41